



14ème législature

Question N° : 890	De M. Éric Ciotti (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >étrangers	Tête d'analyse >reconduite aux frontières	Analyse > statistiques.
Question publiée au JO le : 17/07/2012 Réponse publiée au JO le : 16/10/2012 page : 5750		

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'intérieur sur le nombre de reconduites à la frontière opérées en 2011.

Texte de la réponse

Au cours de l'année 2011, 32 912 mesures d'éloignement ont été mises à exécution à partir du territoire métropolitain. Ce total est en hausse, de 17,43 %, par rapport à l'année précédente (28 026 éloignements). En 2011, 22 927 retours forcés ont été réalisés contre 19 622 en 2010, soit une hausse de 16,8 %. Le total de 9 985 retours aidés ne comprend que les départs avec l'aide humanitaire, sans mesure d'éloignement. La part de ces retours aidés a légèrement augmenté en 2011 pour atteindre 30,3 % des éloignements comptabilisés (29,9 % en 2010). La hausse enregistrée en 2011 pour les retours aidés est de 18,8 % par rapport à 2010.